L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 24 MAI 1881.

SPECTACLES BALS &c

MAURITIO DENGREMONT.

Grand Concert Populaire avec Orchestre

—AU—

FORT ESPAGNOL,

VENDREDI, 27 MAI, A 8 HEURES DU SOIR.

Entrée générale....25 cents.
Sièges réservés....50 "

On peut se procurer des billets chez L. Grunewald 127 Canal, aussi qu'au Fort le soir du concert. 24 mai—

FORT ESPAGNOL.

Grands Concerts Promenade, Mardi soir, 24 mai, Commençant à 5 heures du soir.

PROGRAMME.

Première Partie.

1 Grande Marche Triomphale....Schulz Schwerin
2 Ouverture Dame de Pique....Fr. V. Suppe
3 Valse, Poster....Lanner
4 Home, Sweet Home, avec variations....Hartman
Solo de Cornet....par M. Gewert.

Deuxième Partie.

5 Ouverture, Préciosa....C. M. V. Weber
6 Quadrille, Cavalier....Faust
7 Grand Sélection, Les Huguenots, Meyerbeer
8 Anna Polka (solo de cornet)....Levy
Exécuté par M. Gewert.
9 Solo pour 16 tambours....Stauny
Prof. Weilbach.

Troisième Partie.

10 Festgesang, an die Künstler....Mendelssohn
11 Polka, Masourka Caroline....Parlow
12 Galop Infernal....Keler Bela
M. d'Aquin exécutera un solo de flûte samedi prochain, soir.

Grande Promenade concert TOUS LES Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche Soirs,

☞Prendre les chars coin Canal et Bassin.

Les trains partent à de courts intervalles tous les soirs. 24 mai—

Southern Yacht Club.

Grande Régate Annuelle, WEST END, Pour Matelots de Profession.

Mardi, 24 mai..Yachts de 1re et 3e classe
Jeudi, 26 mai..Yachts de 4e classe et yachts à cabine.

PRIX:
1ère classe....$300 3e classe....$200
2e classe....250 4e classe....150

Courses Corinthiennes,
Mardi, 31 mai..Yachts de 1re et 3e classe
Jeudi, 2 juin..Yachts de 2e et 3e classe
PRIX—Argenterie.

JUGES.
Sam. Haeslip, John Glynn Jr, R. L. MacMurdo.

MARQUEURS.
Henry Bonnabel. R. C. Payne, W. J. Hare.

COMITE DE RECEPTION.
WRIGHT SCHAUMBURG, chairman.
Hugh W. Brown, Jno. S. Boland, L. E. Cénas, Thomas Hanna, Frank Kennedy, Chas Smith, John Pelleck, W. A. Peale, Gus Pitot, W. B. Stauffer, Geo. A. Williams, Jas Read, Arthur Mendes, Jas Miltenberger, Wm Walsh, Frank Howard, Bertrand Beer, Thos Brulatour.

Durant le mois de juin, une Grande Régate entre Etats aura lieu.

PRIX....$1500

Le dernier coup de canon sera tiré à l'arrivée du train de 1:30 p. m.
A. H. HARRIS, Secrétaire.
23 mai—au 2 juin

WEST END.

GRAND CONCERT Tous les soirs par le célèbre orchestre du Professeur MOSES,

William Rickel....cornetiste-soliste

Illumination à la lumière électrique. Concert en matinée tous les samedis, à midi.

Des trains spéciaux seront fournis à des prix raisonnables sur un avis donné trois heures au préalable.

Les trains partent du pied des rues Canal et Carondelet à 6:15 et à 7 heures du matin et toutes les heures jusqu'à 3 heures de l'après midi puis toutes les demi-heures jusqu'à 10 du soir. Le dernier train partira de West End à 11 du soir.

Les Dimanches après-midi les trains partent toutes les quinze minutes.

Billets, aller et retour, seulement 15 cents.
C. E. EVANS, Surintendant.
1er mai—

LES HERITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

D'éballent, LUNDI, 11 courant, leurs importations de Printemps en

GRENADINES NOIRES,

Brochées à raies et à carreaux.

LINONS TOILE IMPRIMÉS

—ET UN—

Assortiment choisi de Nouveautés

—EN—

Bonneterie de fantaisie couleur.

VINCENT MICAS.

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

de MM. Sazerac de Forge et Fils.

Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.

14 et 16, RUE ROYALE,
—ET—
11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMERICAIN DE PEYCHAUD.

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge, mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau. Il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons employé l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la Santé, et un bon … pour contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. R. Gaudet, 183 rue Dauphine.
L. Tuney, M. D. C. Déléry, D. M. P.
… Harrison, Ouderville, D. M. P.
… G. Holliday, M. D., 29 rue St-Charles.
… Faget, Alcée Chastant, M. D.
… Beard, D. M. P. Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas à l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a reouvert … l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année, comme auparavant, s'efforçant de conserver à son établissement la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. … le 25 février … aux étrangers se trouvant à …

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

—DU—

MARDI 14 JUIN 1881

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

Magnifique Chance DE FAIRE FORTUNE!

—LA—

COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—FERA—

A LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane.

—LE—

MARDI, 14 JUIN 1881.

UN GRAND TIRAGE EXTRA,

CLASSE F,

UN GROS LOT DE....$100,000
UN GROS LOT DE....50,000
UN GROS LOT DE....20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 14 JUIN 1881,

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000..	$100,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit....	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit....	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit....	7,500
11,279 Lots s'élevant à....	$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage du MARDI, 14 Juin 1881.

TOUS LES LOTS —SONT— PAYES SUR PRESENTATION.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS REPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

… M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

New Orleans Insurance Association vs John Rocchi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2374—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 24 mai 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Dauphine, Bienville et Bourbon, ayant, au pied français, vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cinquante-deux pieds plus ou moins entre lignes parallèles. Et étant la même propriété acquise par le défendeur de Rémy Setamale, conformément à un acte passé pardevant Alphonse Barnett, notaire en cette ville, le 2 août 1872 et enregistré au bureau de …, dans le livre 102, folio 486.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23avril—22,29; mai 6,13,20,24

Mme Emelia Williams vs Louis Lecomte & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 2206.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 24 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre connu comme l'Hôtel Orléans dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, St Louis, Chartres et Toulouse, étant d'une forme irrégulière et mesurant au pied américain 68 pieds 3 pouces de face sur la rue de Chartres sur 127 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne du côté qui le divise de l'hôtel des Etrangers, 39 pieds 5 pouces et une ligne sur la ligne du fond, 30 pieds 11 pouces sur une ligne perpendiculaire sur la rue de Chartres qui le sépare de la propriété qui appartient ou qui a appartenu à Gordon & Forstall et héritiers, et ayant 28 pieds 4 pouces sur une ligne qui s'étend vers la rue Toulouse et parallèle à la rue de Chartres et 106 pieds 6 pouces et 6 lignes sur une ligne qui le sépare de la propriété qui appartient ou qui a appartenu à Mme veuve Peirillist et au dit Gordon & Forstall et héritiers.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22av—22,29—mai 6,13,20,24

Dame Vve F. M. E. Dugué de Livaudais, vs Daniel Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2944.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 24 mai 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, aussi tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance ou Live Oak, Antoine et Foucher; le dit terrain étant désigné par le No sept sur un certain plan dressé par L. Reizenstein, voyer, annexé à et faisant partie d'un acte de dépôt passé le 15 mars 1873 dans l'étude de James Fahey, notaire en cette ville, et mesurant d'après le dit plan, trente pieds neuf pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur et façade rue Antoine de cent sept pieds entre lignes parallèles et égales, le dit terrain formant le coin des rues Laurel et Antoine. Acquis par le défendeur par achat de Elisabeth Lucienne Aline Delachaise, épouse de François Marion Raoul Dugué de Livaudais, par acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, en date du 18 mars, 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22 avril—22,29, mai 6,13,20,24.

Mme Vve F. M. E. Dugué de Livaudais vs Heinrich Leonhardt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2942—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 24 mai 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Delachaise, Chippewa et Jersey. Le dit lot étant désigné par la lettre G, sur un certain plan dressé par Charles F. De l'Isle, voyer, et déposé en l'étude de James Fahey, notaire en cette ville, comme le plan No …, et mesurant selon le dit plan, dix-sept pieds onze pouces et deux lignes de face à la dite avenue de la Louisiane, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de cent vingt-huit pieds.

Acquis par achat par le défendeur de Elizabeth Lucienne Aline Delachaise, femme de François Marion Raoul Dugué de Livaudais, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, en date du 18 mars 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 avril—22,29, mai 6,13,20,24.

Jno A Bissler vs. Othélie Manske y al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 2933—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 24 mai 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Delachaise et l'Avenue de la Louisiane, désigné par le numéro sept sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, et annexé à un acte de dépôt passé pardevant Jas Fahey, notaire en cette ville, le 15 mars 1873, et mesure selon le dit plan trente pieds un pouce de face à la rue Tchoupitoulas, trente-deux pieds de largeur sur la ligne du fond, sur les profondeurs suivantes, à savoir: quatre-vingt-trois pieds quatre pouces sur la ligne du côté qui le divise du lot numéro six, et quatre vingt-onze pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté qui le divise du lot numéro huit sur le même plan.

Acquis par feue Mme Valeska Hermann femme de George Manske par achat de Raymond Pochale, par acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 22 août 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.—Au comptant pour un montant suffisant à payer la réclamation entière du demandeur à savoir: La somme de sept vingt-deux piastres avec 6 pour cent d'intérêt sur $51.20 du 10 juin 1876 au 10 juin 1880 et huit pour cent d'intérêt ensuite jusqu'à parfait paiement et huit pour cent par an d'intérêt sur $70.80 du 22 août 1876 jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant en litige, quatre piastres frais de copie de l'acte et tous les frais du procès et de la vente et les taxes qui peuvent être dues sur la propriété vendue. L'acquéreur en sus assumera le paiement de trois certains billets hypothécaires pesant sur la dite propriété, tous datés à la Nlle-Orléans 10 juin 1876, chacun pour la somme de $51,20 avec 6 pour cent d'intérêt courant par an et 8 pour cent d'intérêt éventuel par an, et payable cinq, six et sept ans après la date paraphés Ne Varietur 28 juillet 1876 par James Fahey, notaire, pour identification avec un acte passé pardevant lui à la même date étant une vente par la veuve et les héritiers de Charles Lawer à Raymond Pochale, enregistré dans le bureau des Aliénations. Livre 106, Fol. 602.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22 avril—22,29—6,13 20,24mai

Henry Lière vs Christian Nehlig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2800—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 24 mai 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses, améliorations et avantages qui s'y trouvent, et qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Montegut, Clouet, Moreau ou Chartres et Casacalvo maintenant Royale, les dits lots mesurent comme suit, à savoir:

Un des dits lots, quarante pieds deux pouces une ligne de face à la rue Montegut sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente huit pieds six pouces, et les autres lots mesurent ensemble soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la dite rue Montegut sur une profondeur de cent trente-huit pieds six pouces et six lignes.

Le défendeur ci-inclus a acheté le lot premièrement décrit de John H. Singer par acte pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 9 mai 1866 et les autres deux lots deuxièmement décrits de Mme Théogène Barrois par acte pardevant A. D. Doriocourt, notaire, en cette ville le 7 juin 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 avril—21, 28, mai 5 12, 19, 24.

Charles F. Reisland vs Francis Reisland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3061.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 4 juin 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Lafayette, ci-devant Hevia, Cypress, Magnolia et Vine, désigné par le No cinq sur un plan dressé par L. Reizenstein, voyer, le 30 mai 1859, déposé au bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire; le dit terrain mesure quinze pieds de face rue Lafayette, quinze pieds trois pouces de largeur à l'arrière, et environ soixante quinze pieds de profondeur, avec l'usage d'une allée en commun de quatre pieds de largeur sur la profondeur.

Propriété acquise par le défendeur du Dr A. Mercier et John Henderson, par acte pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire, le 22 août 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—10 17 24 31 juin 4

Succession de Marie Elise Cassou, femme décédée de John T. Hamlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 2089.—En vertu d'un ordre de la susdite cour à moi adressé, en date du six mai 1881, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, le SAMEDI, 11 juin 1881, à midi:

Les quatre cent trente sept-trois mille soixante douzièmes (437|3072) de neuf lots de terre situés en cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Camp, Cadix, Jena et Magazine, désignés par les numéros 2 à 10, sur un plan de C. A. de Armas, daté le 16 mars 1872 et déposé en l'étude de E. Commagère, notaire, le 9 mai 1872, d'après le quel plan les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue du Camp sur les profondeurs suivantes, les lots Nos 5 et 6, chacun 150 pieds et les autres lots chacun 120 pieds.

Conditions—comptant.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Joseph C. Morris vs Mme Caroline Cain et Adolph Marks exécuteurs testamentaires de L. B. Cain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 3127. En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 18 juin 1881, à midi, des propriétés ci-dessous décrites:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec les quatre bâtisses en granit qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Magazine et Natchez et Bank Alley. La dite portion de terre forme le coin des rues Gravier et Magazine, trois des dites bâtisses ou magasins font face à la rue Magazine et l'autre à la rue Gravier et mesurant … soixante-quatre pieds dix pouces de face à la rue Magazine, sur à peu près quatre-vingt-onze pieds six pouces de profondeur et de façade à la rue Gravier, à peu près quatre-vingt-onze pieds sur la ligne du côté opposé et à peu près quatre-vingt-huit pieds six pouces dans le fond.

Etant la même propriété que feu Lambert B. Cain a acquise de société avec John Marks par achat de Thomas Holland, conformément à un acte passé pardevant William Shannon, anciennement notaire, le premier jour de février 1866.

Par la mort de Mme Guiguet Cain, femme de John Marks, Mme Esther B. Cain, la veuve mère de la dite Mme Marks, qui a hérité d'un quart et le feu L. B. Cain a hérité des autres trois quarts de la part et intérêt de la dite décédée dans la propriété et étant ses seuls héritiers. Par un acte réglementaire et de séparation de la succession de la dite Mme Guiguet Marks passé pardevant Wm. Shannon, notaire, le 21me jour de décembre 1868, le dit John Marks a vendu et transféré à la dite Mme Esther B Cain et le feu L. B. Cain, tous ses droits, titres et intérêts dans la dite propriété et retenant l'usufruit qui s'y trouve et par un acte de donation passée pardevant le dit Shannon, anciennement notaire, le 23 décembre 1868, la dite Mme Esther B. Cain a donné au feu L. B. Cain sa part et intérêt de la dite propriété.

2° Quatre lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans l'ilet borné par les rues Camp, Gravier, Magazine et Natchez et désignés par les numéros un, deux, trois et trente deux sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, sous date du 21 janvier 1835 et déposé en l'étude de Wm. Christy, notaire. Le lot numéro un mesure vingt-deux pieds huit pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de soixante-onze pieds, entre lignes parallèles.

Le lot No deux mesure vingt-trois pieds un pouce de face à la rue Gravier sur une profondeur de soixante-et-onze pieds entre lignes parallèles. Le lot No trois mesure vingt-trois pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de soixante-et-onze pieds et de face à l'allée Bank et forme l'encoignure de la rue Gravier, et le lot No trente-deux mesure vingt-neuf pieds un pouce de face à la dite allée Bank, soixante-huit pieds neuf pouces de profondeur sur le côté touchant les lots Nos 1, 2 et 3 ci-dessus décrits, dans le fond, et soixante-sept pieds huit pouces de profondeur sur l'autre côté et dix-sept pieds de largeur dans le fond, le tout au pied américain, et sont connus comme les magasins Nos 102, 104 et 106 de la rue Gravier et No 10 de l'allée Bank.

Etant la même propriété qui a été acquise par feu Lambert B. Cain et par John Marks par achat de James L. Bogert, par acte passé pardevant William Shannon, anciennement notaire, le 19 mars 1866, et la dite part et intérêt du dit John Marks et femme dans la dite propriété a été acquise par le dit feu L. B. Cain pour la propriété premièrement susdite décrite, par héritage par le dit acte passé pardevant le dit Wm. Shannon, anciennement notaire, le 21me et 23me jour de décembre 1868.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17mai—17 24 31 juin 7 14 18

Banque des Citoyens de la Louisiane versus J. M. Abadie, F. S. Wiltz, administrateur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2764.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 4 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, sur le Passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, désigné par le No trois, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ingénieur, le 31 mars 1846, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, notaire; le dit lot mesure vingt-cinq pieds sept pouces de face au Passage de la Bourse, trente pieds sept pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, quarante trois pieds deux lignes de profondeur sur la ligne vers la rue St-Louis et une profondeur de, trente deux pieds sept pouces et six lignes sur l'autre côté, puis le dit lot ouvre sur un angle droit cinq pieds quatre pouces et cinq lignes, une seconde profondeur de dix pieds quatre pouces et cinq lignes, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec quarante (40) actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachées.

2° Un lot de terre situé sur le Passage de la Bourse, entre Conti et St-Louis, désigné comme No quatre, sur le plan susdit mentionné de Louis H. Pilié, mesurant trente-un pieds sept pouces et quatre lignes de face au Passage de la Bourse, sur une profondeur de quarante-trois pieds deux lignes sur le côté vers la rue Conti et par une profondeur irrégulière du côté vers la rue St-Louis, à savoir: Une première profondeur de vingt deux pieds six pouces, puis le dit lot forme à angles droits, cinq pouces et deux-huitièmes, à une seconde profondeur de vingt pieds six pouces et quatre lignes, et trente un pieds deux pouces et trois lignes dans le fond, ensemble avec cinquante-deux (52) actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachées.

3° Un lot de terre situé sur le Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St-Louis, désigné comme numéro cinq sur le plan susdit mentionné de Louis H. Pilié, mesurant vingt-six pieds trois pouces et quatre lignes de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de vingt-deux pieds six pouces sur le côté vers la rue Conti et par une profondeur de vingt-deux pieds cinq pouces et deux lignes sur le côté vers la rue St-Louis, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le dit lot tenant au lot numéro quatre ci-dessus décrit, ensemble avec vingt-huit (28) actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachées.

Les susdites propriétés furent acquises par J. M. Abadie par achat de Christian Roselius et Mme Marie Capelle, conformément à un acte passé par devant Alphonse Barnett, notaire, le 23 novembre 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

1° L'acquéreur du lot No 3 devant fournir un billet d'action à l'ordre de la Banque des Citoyens pour la somme de deux-cent neuf piastres et échéant le 1er jour de novembre 1881, renouvelable conformément à la charte de la Banque, devant être identifié avec un acte du 6 juin 1848, par devant Charles Boudousquié, notaire à la Nouvelle-Orléans. Etant une vente de la succession de Hallesburg à P. A. Bernard et hypothéqué par le dit Bernard à la Banque des Citoyens avec un acte du 23 novembre 1869 par devant Alphonse Barnett, notaire à la Nouvelle-Orléans, étant la vente de la propriété et actions de Banque par C. Roselius à J. M. Abadie et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire et le reste comptant

2° L'acquéreur du lot No 4 devra fournir un Billet d'action pour la somme de Deux Cent Soixante-Neuf Piastres, échéant le 1er jour de novembre 1881, renouvelable conformément aux provisions de la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, devant être identifié avec un acte du 6 juin 1848 pardevant Chas Boudousquié, notaire à la Nlle Orléans, étant une vente par la succession de Hillsburg avec Christian Roselius et hypothéqué par le dit Roselius à la Banque des Citoyens et avec un susdit acte du 23 novembre 1869 pardevant A. Barnett, notaire, et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire et le reste comptant.

L'acquéreur du lot No 5 devra fournir un billet d'action pour Cent Quarante-Quatre Piastres, échéant le 1er novembre 1881 et renouvelable conformément à la charte de la Banque, devant être identifié avec actes ci dessus mentionnés en dates du 6 juin 1848, novembre 23 1869 et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire et le reste comptant.

L'acquéreur devra assumer toutes les obligations et responsabilités comme actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3,10,17,24,31—4 juin

Veuve F. M. E. Dugué de Livaudais vs William Steinenthaler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2969 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Amelia, St Patrick et St-Denis. Lesdits lots étant désignés par les Nos douze et treize sur un certain plan dressé par Charles de l'Isle, voyer, le 8me jour de février 1873 et déposé à l'étude de James Fahey, notaire en cette ville, comme plan No trois. Les dits lots se touchent et mesurent chacun conformément au dit plan, vingt-neuf pieds de face sur la rue Foucher, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-trente pieds.

Acquis par le défendeur par achat de Mme Elisabeth Lucienne Aline Delachaise, femme de Marion Raoul Dugué de Livaudais par acte pardevant James Fahey, notaire, en date du 19 mars 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devra assumer le paiement de deux billets tirés par le défendeur pour vingt quatre piastres chacun en date du 1er mars 1873, payable respectivement neuf et dix ans après date, portant intérêt de 6 o|o et intérêt éventuel de 8 o|o par an, garanti par hypothèque sur la propriété selon acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 19 mars 1873. 2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—26, mai 3, 10, 17, 24, 28.

A. Rochereau & Co. vs. William F. Washington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2934. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus, Delachaise et l'Avenue de la Louisiane, désigné comme lot No onze, sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 53 dans son livre de plans No deux, conformément au dit plan le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds.

Acquis par le défendeur ci-dessus de William T. Hepp, par acte pardevant James Fahey, notaire, en date du 5 mars 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de quarante-huit piastres chacun faits par le défendeur en date du 1er mars 1873, et payables respectivement neuf et dix ans après date, portant intérêt courant de 6 0|0 et intérêt éventuel de 8 0|0 par an, garantis par hypothèque sur la dite propriété conformément à l'acte du 3 mars 1873, pardevant James Fahey, notaire.

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
… 17 24 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

John Fersing vs John Wolfgang Kriest (ou Kriech).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3284—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 25 juin 1881, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Robertson et Claiborne et désigné comme lot No dix huit, sur un plan de ce terrain et d'autres terrains fait par Louis Surgi, député voyer, en date du 10 octobre 1844 et déposé pour référence en l'étude de P. P. Labarre alors un notaire en cette ville, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défendeur par achat du demandeur selon un acte passé pardevant Andrew Hero jr. notaire en cette ville, le 29me jour de novembre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 mai—24,31, juin 7,14,21,25.

Felix J. Dreyfous vs. Hilaire Assenmacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3257 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 25 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 21, dans l'ilet No 64, borné par les rues Espagne, Mandeville, Robertson et Claiborne et mesurant (au pied américain) 35 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 118 pieds. Etant la même propriété que le défendeur a acquis par achat de la succession de M. Kastner, conformément à un acte passé par devant Abel Dreyfous, notaire, le 15 juillet 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24,31—juin 7,14,21,25.

F. Casentre vs. A. Lorenge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3241.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 18 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No quatre, dans l'ilet borné par les rues Bons Enfants, Amour, Jane et Barthélemy, sur un plan déposé sous le No 32 en l'étude de S. Magner, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Bons-Enfants, sur une profondeur de cent vingt pieds. Etant la même propriété acquise par le dit Lorenge par achat qu'il a fait le 9me jour de juillet mil huit cent soixante-dix-neuf, par acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire en cette ville.

2° Une portion de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent No 247 de la rue Douane et dépendances, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Tremé et Marais, mesurant trente-neuf pieds trois pouces quatre lignes de face à la rue Marais, sur à peu près quarante pieds de profondeur sur la rue Douane.

3° Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et dépendance qui s'y trouvent au No 245 de la rue Douane et touchant la propriété ci-dessus, et mesurant à peu près cinquante-cinq pieds dix pouces neuf lignes de face à la rue Douane, sur trente-neuf pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur.

La propriété susdite a été de même achetée par le dit Athanase Lorenge de la succession de Nicolas Cornibé et de Hortense Mélanie Genin sa veuve, le 9me jour de juillet, mil huit cent soixante-dix-neuf, par acte passé par devant Abel Dreyfus, notaire en cette ville.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Douane et Ste-Anne, et mesurant trente huit pieds quatre pouces et … lignes de face à la rue Marais sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, selon un plan fait par Edgar Pilié, architecte annexé pour référence à un acte passé par devant Jules Mossy, notaire en cette ville, le 17me jour de mars, mil huit cent soixante-seize.

Etant la même propriété que le dit Athanase Lorenge a acquis par achat de William C. Black et Joseph H. Oglesby, le 26me jour de juillet, mil huit cent soixante-dix-neuf, par acte passé par devant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 mai—17,24,31—juin 7, 14,18.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs François Ovide Dupuis

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 2530—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 28 mai 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre situés dans le faubourg Marigny, en cette ville, sur la rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau, désignés par les Nos un et deux (1 et 2) sur un plan dressé par Allou D'Hémécourt, ingénieur civil, le 17 janvier 1851, et une copie conforme tirée par C. Giroux et A. Castaing le 25 janvier 1851 et déposée en l'étude d'Adolphe Boudousquié, notaire. Les dits lots mesurant chacun (au pied américain) vingt-six pieds dix pouces de face à la rue Mandeville sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds neuf pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, chacun des dits lots garnis respectivement vingt deux actions du fonds hypothécaire de la banque des Citoyens de la Louisiane, lesquelles actions doivent être vendues avec chacun des dits lots.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur devra fournir un billet-action pour la somme de cent sept piastres 50|100 chaque pour chacun des lots respectivement échéant le premier jour de juin 1881 et renouvelables conformément à la dite charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance comptant. L'acquéreur devra assumer toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action fourni doit être identifié avec l'acte hypothécaire du 26 septembre 1834 pardevant Theo. Seghers, notaire, et l'acte de division d'hypothèque du 29 mars 1851 pardevant Adolphe Boudousquié, avec l'acte de vente du shérif ci-inclus.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26avril—26 mai 3 10 17 24 28

Jno G. Parham vs Eugène Waggaman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3243—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 18 juin 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un carré d'ilet avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné par le No 34 sur un plan de Bloomingdale, et mesurant 204 pieds 9 pouces et 4 lignes de face rue St-Charles; 291 pieds 3 pouces de face rue State; 204 pieds 3 1|2 pouces de face rue Benjamin, et 368 pieds sur la ligne de la propriété de Burthe; et,

2° Une autre portion de terre attenante à la propriété ci-dessus décrite, dans le carré No 65, qui est borné par les rues St-Charles, Benjamin, Webster et Bloomingdale, selon un acte ou un plan annexé à un acte passé pardevant A. Barnett, notaire, le 19 avril 1871, et une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 24 novembre 1874; la dite portion de terre ayant 64 pieds 5 pouces et 2 lignes de face rue St Charles; 60 pieds de face rue Benjamin, sur une profondeur s'étendant de l'une de ces dites rues à l'autre.

Etant la même propriété qui fut acquise par le défendeur ici, par la veuve et les héritiers de feu Samuel Barnes, par acte passé pardevant A. Hero, jne, notaire, le 24 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 mai—24 31, juin 7 14 17.

Mme Noémie Peniston versus Mme Margaret Murphy et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2442—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 4 juin 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Cypress, Howard et Julia (anciennement Florida Landing) et désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par B. F. Nichols, architecte, en date du 6 novembre 1845 et déposé pour référence en l'étude de J. R. Marks, anciennement notaire en cette ville, le quel dit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles, au pied anglais et étant la même propriété que la dite Mme Murphy a acquise par achat de Peter Manning par acte passé pardevant Andrew Hero jr, notaire en cette ville, le 16 février 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3 10 17 24 31; juin 4

LE COUNTRY VISITOR'S SUMMER MAGAZINE

PARAITRA LE 19 COURANT.

CETTE revue mensuelle contiendra la description de nos Villes de bain, ainsi que des Histoires locales, Romans historiques, Anecdotes amusantes, Impressions de voyage aux Attakapas, une grande variété de matières variées, Recettes médicinales, Tables de connaissances utiles, Heure de l'arrivée et des départs des trains et steamers pour les lieux d'excursions, avec la distance des stations et des villes de bains.—Prix 10 cts l'exemplaire.

☞Comme la circulation de ce numéro qui est presse pour paraître le 19 sera tiré à 10.000 exemplaires, ceux qui désirent annoncer feraient bien d'envoyer leurs annonces immédiatement.

Adressez COUNTRY VISITOR,
15 mai— 102 rue de Chartres.

BONS DES ETATS-UNIS

à 4 pour cent,

De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la

Banque Nationale de la N.-Orléans RUE DU CAMP 34.
27mai—1an 60

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY

Macaroni. Macaroni.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MARDI, 24 mai 1881, à 11 heures du matin, à leur salle Nos 108 et 110, rue Magazine—

146 boîtes de Macaroni de 25 livres chacune.
Conditions—Comptant. 24 mai—

Propriété améliorée à la Baie St Louis, contigue à l'Hôtel Stockton.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu, SAMEDI, 28 mai 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles—

Un terrain de valeur de 40 pieds de face sur 1000 pieds de profondeur, avec un cottage élevé et toutes les dépendances nécessaires.
Conditions à la vente. 22 mai—

REUNION DE CREANCIERS.

Avis de Maîtres des Requêtes.

Aux créanciers de L. Lecomte & Co.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de Circuit des Etats-Unis pour le Cinquième Circuit et le District Oriental de la Louisiane, dans l'affaire de J. W. Davis' Furniture Manufacturing Company & S. Beirsdorf et autres contre L. Lecomte & Co. et C. Menendes, No 9,323 du docket, les créanciers des défendeurs L. Lecomte & Co. sont par les présentes notifiés de présenter leurs réclamations au soussigné, avec toutes preuves qui lui permettront de se prononcer sur leur validité, au bureau No 47, rue du Camp, en cette ville, LUNDI, 23 juin 1881, à 6 heures du soir.

Fait à la Nouvelle-Orléans, ce 23 mai 1881.
J. W. GURLEY, Master in Chancery.
23 mai au 23 juin incl.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Claude Brion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 2138.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jules Félix Durel, exécuteur testamentaire du décédé, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mai—24,26—2 juin

Succession de J. U. La Villebeuvre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2979— Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. F. La Villebeuvre, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mai—24,26—2 juin.

Succession de J. P. Higgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 3301—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Higgins, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier.
19 mai—19,24,28

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Dans l'affaire de James D. Houston, demandant une monition No 3283—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que cela concerne, salut: Attendu que James D Houston, a acquis de Samuel J. Hart, conformément à un acte passé par devant Andrew S. Hero Jr, notaire de la Paroisse d'Orléans, daté du 27ème jour de juillet 1880, la propriété ci-après décrite laquelle propriété a été achetée par le dit Samuel J. Hart à une vente publique faite par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, le 24me jour de juillet 1880 en vertu d'un writ de saisie et de vente de l'Honorable Seconde Cour de District Judiciaire, pour le Sixième et le Septième District Municipal de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Joseph H Oglesby et al. vs. Jos. Hernandez, No 2133 du docket de la dite cour, … et a demandé à cette cour une monition conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2373 de l'act. No 95, approuvé le 10 mars 1870 des Statuts Revisés de la Louisiane.

Maintenant donc, que toutes les personnes intéressées sachent qu'elles sont citées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, … qui peuvent établir … la propriété … une formalité quelconque … jugement de la cour …

Qu'après la dite vente de la propriété ci-après décrite, Samuel J. Hart a été l'acquéreur pour la somme de vingt-trois mille piastres ($23,000), comptant.

Description de la propriété, telle qu'elle est … dans l'acte de vente du shérif, enregistré au bureau des transferts, livre 113, folio 290, 28 juillet 1880. Annotée dans le bureau du greffier de la Seconde Cour de District Judiciaire, pour les sixième et septième districts municipaux, 21 juillet 1880, … dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le livre d'actes No 4, folios 13, 14, 15 et 16, le 5 août 1880.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations … privilèges … servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, à savoir:

Un ilet de terre, situé dans le faubourg Delachaise, Sixième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro quarante-huit conformément à un plan de la … succession de feue Mme Delachaise, passé pardevant Théo. Guyol, notaire à la Nouvelle-Orléans, le vingtième jour d'avril 1855, compris entre les rues St Charles, Apollo, Foucher et Amélie, et mesurant, au pied américain, trois cent six pieds six pouces de face à la rue St Charles, trois cent quarante quatre pieds plus ou moins de face à la rue Foucher, deux cent soixante dix sept pieds de face à la rue Apollo et trois cent … pieds de face à la rue Amélie.

Nouvelle-Orléans, 7 mai 1881.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
[Signé] JAS. T. CLARK, Greffier.
Pour copie conforme, Bureau du Greffier, Nlle Orléans, 7 mai 1881.
E. A. LUMINAIS, Député-Greffier.
11mai—11,24—10juin.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 5me jour de mai 1881 jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-dessous … des termes et mots suivants, à savoir:

Geo Heck et als vs John J Finney, avocat de district } No 3040

Cette affaire a été appelée ce jour. Présent, E. N. Whittemore pour les demandeurs. Quant après avoir entendu l'évidence et les plaidoiries, la loi et l'évidence étant en faveur des demandeurs. Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur du demandeur en changeant le nom de l'enfant mineur Walter Louis Heck de Walter Louis Heck à George Heck junior, de manière à ce que le nom du dit mineur soit George Heck junior.

Il est de plus ordonné que la somme de dix piastres soit prélevée pour les frais dans cette affaire comme honoraire de John J. Finney, avocat de district.

Jugement rendu le 5 mai 1881.
Jugement signé le 10 mai 1881.
[Signé:] A. L. TISSOT, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 10me jour de mai 1881, en l'année de Notre Seigneur, mil huit-cent quatre-vingt-un.

FRANK WALL, Député-Greffier
12mai—15f

DEBALLAGE DE PRINTEMPS

CHEZ

GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu, Tweed et Casimirs, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet et sera durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS, EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

LÉON GODCHAUX, 81 et 83, RUE DU CANAL.
13 mars—

Biscontau Frères,

L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.
14 nov—1 an.

Banque d'Epargnes Germania,

No 81 rue du Camp.

Capital....$100,000

Cette banque est maintenant prête à recevoir des dépôts de UN DOLLAR et de plus, à 3 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement. La banque est ouverte les … pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 h. du soir.

DIRECTEURS.
H. Zuberbier, J. Hassinger;
… Hernsheim, J. B. Merlin;
Frank T. Howard, Emil Maier.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
TH. HATRY, Caissier.
15 mai—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

VENTE DE RECEVEUR

D'un stock considérable de Meubles fins, de qualité moyenne et ordinaires

COMPRENANT

De riches et élégants ameublements de salon, de chambre à coucher et de salle à manger,

En bois de rose, acajou et noyer.

AUSSI

Un grand assortiment choisi de Lits Victoria et autres,

Armoires à glace, à une porte ou deux, fines et simples,

Bureaux—Lavabos—Tables à dessus en marbre—Side Boards,

Glaces Avec cadres dorés et autres,

Tables à manger à allonge,

Sofas, Canapés, Fauteuils, Porte-chapeaux, Tabourets et meubles de bureau, tels que

Pupitres, Fauteuils tournants et autres, etc.

Dans l'affaire de J. W. Davis Furniture Manufacturing Co. et S. Beirsdorf et autres vs. L. Lecomte & Co. et C. Menendez.

No 9323, Cour de Circuit des E.-U. d'Amérique pour le 5e Circuit et District oriental de la Louisiane.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux No 31 rue du Camp, JEUDI, 2 juin 1881—commençant à 10 heures du matin, dans l'édifice Nos 131 et 133 rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse, et les jours suivants jusqu'à ce que tout le stock soit écoulé, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis d'Amérique pour le cinquième circuit et district oriental de la Louisiane, en date du 18 mai, 1881, rendu dans l'affaire ci-dessus mentionnée, tous les effets mobiliers et appartenant aux défendeurs et contenus dans l'édifice en briques à quatre étages désigné par les Nos. 131 et 133 rue de Chartres entre St Louis et Toulouse, lesquels comprennent:

Un stock très considérable et parfaitement assorti de meubles fins, de qualité moyenne et ordinaires de salon, chambre à coucher et salle à manger, meubles de bureaux, de bibliothèque et de cuisine, selon l'inventaire enregistré à la cour et au bureau des encanteurs.

Conditions: Comptant pour toute somme au dessous de $200, à soixante jours de vue pour toute somme au dessus de $200 et au dessous de $500, à 4 mois de crédit en billets approuvés et endossés à la satisfaction des parties, pour toute somme au dessus de $500.

22mai—à la vente.

SANS LIMITE.

Pour effectuer la liquidation des affaires et la dissolution d'une société.

Magasin dans le voisinage du marché français, rue Décatur ou Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital.

Terrain et maison rue St Louis, et terrain et cuisine rue Craps, entre Français et Union.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31, rue du Camp—SAMEDI, 28 mai 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan pour opérer une dissolution de société, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° La bâtisse en briques à trois étages, désignée par le No 286 Vieille-Levée ou Décatur, dans le carré borné par les rues Décatur, Galatin, Ursulines et Hôpital. Le terrain mesure 25 pieds de face sur chacune des rues Décatur et Hôpital, sur 79 pieds 9 pouces de profondeur sur la limite inférieure et 75 pieds 8 pouces du côté de la rue des Ursulines.

2° La bâtisse en briques à trois étages, désignée par le No 288 rue Décatur, dans le même carré que la bâtisse précédemment décrite et y attenante. Le terrain mesure 25 pieds de face rue Décatur, 25 pieds 2 pouces et 4 lignes de face rue Gallatin, sur 82 pieds 9 pouces du côté supérieur.

La propriété est convenable comme emplacement de commerce et résidence, elle a de vastes et spacieux magasins au rez-de-chaussée qui sont occupés par de bons locataires. Ils conviennent parfaitement pour le commerce du détail … et bien établi dans les environs du Marché français.

3° Le terrain et la maison en briques à deux étages, désignés par le No 206 de la rue St Louis dans le carré borné par les rues St Louis, Conti, Marais et Tremé. Le terrain mesurant 21 pieds de face rue St Louis, sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° La maison en bois à un étage, désignée par le No 425 rue Bourgogne, ci devant Craps dans le carré borné par les rues Bourgogne, Union, Français et Remparts. Le terrain mesure 25 pieds de face rue Bourgogne, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Tous détails additionnels seront fournis au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant tous les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être gardées assurées et la police transférée au propriétaire des billets, et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 0|0 comptant sur le prix d'adjudication au moment de la vente. Les actes de vente pardevant O. Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs. 21 mai—

Vente judiciaire de propriétés améliorées et de terrains … sur la rue du Canal.

Deux maisons sur la rue St-Joseph, entre St-Charles et Carondelet

Cottage en bois et trois terrains sur la rue Bienville, en face de l'Asile du Bon Pasteur.

Succession de feue Mme Rebecca F. Hoyle.
No 1250 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp — SAMEDI, 28 mai 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable … A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 25 avril 1881, rendu dans la susdite succession, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Le lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 203, rue St Joseph, dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, St Joseph, Cercle de Tivoli, Promenade Triton ou Delord et Carondelet. Le dit lot est connu comme lot K, sur un plan de A. DeArmas, voyer, en date du 3 février 1871, et déposé en l'étude de G. LeGardeur, notaire, et aussi comme le No 2 par Pilié et Depouilly, en date du 16 avril 1866, dont une copie est annexée à un acte en date du 3 mai 1866, pardevant Wm. Shannon, anciennement notaire en cette ville. Conformément au dit plan, le dit lot mesure 20 pieds de face à la rue St Joseph, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 87 pieds 4 pouces et 6 lignes.

La propriété est en face de la résidence de MM. Thos. L. Bayne et John Finney.

2° Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjacent à la susdite propriété décrite, et désigné par le numéro Municipal 204 et 206 de la rue St. Joseph. Le dit lot est connu sur le susdit plan comme lot J, et mesure 28 pieds de face à la rue St. Joseph, sur une profondeur de 87 pieds 4 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

3° Six lots de terre qui s'améliorent rapidement, situés, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Broad et Dorgenois. Les dits lots sont contigus et sont désignés par les numéros 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sur le plan. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 136 pieds 3 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Le terrain No 5 mesure 30 pieds de face rue du Canal, sur 166 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain No 6 mesure 30 pieds de face rue du Canal, sur 166 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur du côté du terrain No 5, et 153 pieds de profondeur du côté du terrain No 7; delà, 17 pieds 6 pouces sur une ligne oblique, et 22 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne de derrière.

Le terrain No 7 forme un triangle mesurant 55 pieds 8 pouces et 7 lignes de face rue du Canal, 153 pieds de profondeur sur la limite du côté de la rue Broad, et 163 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la limite opposée. Ces terrains sont d'une grandeur exceptionnelle. La terre est haute et le voisinage est embelli par plusieurs belles maisons d'habitation de construction récente. Cette admirable bâtisse est sur un site des plus désirables et qui promet le plus comme placement, sur notre Grand Boulevard Central. Ils seront vendus séparément.

4—Trois certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré borné par les rues Bienville, Douane, Broad et Dorgenois désignés par les Nos 7, 8 et 9, mesurant, chacun, 29 pieds 8 pouces et 5 lignes de face rue Bienville, sur 129 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois commode, écurie, etc.

La propriété est en face de l'Asile du Bon Pasteur et on s'y rend par le char à cheval de la rue du Canal et par le char à vapeur de la ville et du lac rue Bienville et rue du Canal.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans pour des billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur portant les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets; les améliorations devant être assurées et la police d'assurance transférée au détenteur des billets et assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication et déposera 10 pour cent comptant entre les mains de l'encanteur, sur le prix d'achat au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Saml. Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.

26avril—30 7, 14, 21, 28

L'Emporium de l'Art

—DE—

LILIENTHAL,

121 RUE DU CANAL,

(Bâtisse Touro.)

Usage de l'Elevateur dans une salle d'opérations photographiques.

PHOTOGRAPHIES

—ET—

ŒUVRES D'ART

Exécutées de la meilleure manière et la plus artistique et à des prix plus raisonnables que jamais

MON FONDS DE

Cadres, Moulures, Gravures,

Et tous autres articles composent le plus grand et le plus bel assortiment de cette ville et sont vendus aux prix les plus raisonnables.

THEO. LILIENTHAL, Propriétaire.
8 avril—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Magnifique résidence au coin des rues Canal et Tremé, attenant à la résidence Moody, et dans un quartier attrayant de la ville.

Magnifique bien de campagne à Covington, paroisse St. Tammany, vis-à-vis de la maison de cour.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI, le 28 mai 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

1° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Tremé, Marais et Douane, mesurant 25 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur et façade de 114 pieds à la rue Tremé. Les améliorations comprennent cette magnifique résidence en briques à trois étages, située dans un des quartiers les plus attrayants de la rue du Canal, contenant au 1er étage salon, salle à manger, corridor et escalier, au second étage 4 chambres, corridor, etc., verandah en fer faisant face à la rue du Canal et galerie avec verandah en fer faisant face à la rue Tremé. Attachée à la bâtisse principale se trouve une bâtisse en briques à deux étages, ayant magasin à provisions, cuisine, chambre à repasser, galerie, 3 chambres à coucher, lieux d'aisance aux étages inférieurs et supérieurs.

2° Cinq lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés à Covington, Paroisse St Tammany, dans l'ilet No 9, bornés par les rues New Hampshire, Gibson, Vermont et Boston, désignés par les Nos 12, 13, 14, 15 et 16 et mesurant comme suit, les lots Nos 12, 13 et 14 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue New Hampshire sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 14 formant le coin des rues Boston et New Hampshire, les lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Boston sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie résidence en briques à un étage, contenant un corridor, galerie fermée et à peu près 6 chambres, dépendances contenant à peu près 4 chambres, cuve sous terre, lieux d'aisance, etc.

Le terrain est planté de beaux arbres, Muriers de première qualité "Morus alba" rendant l'endroit propre à l'élevage des vers à soie dont on pourrait tirer 20 onces avec les ustensiles qui sont maintenant en usage sur la propriété. Il est bien reconnu que l'élevage des vers à soie se fait sur une grande échelle aux Etats-Unis. La construction du chemin de fer projeté entre Mandeville et Covington qui se trouve à une petite distance de cette propriété, augmente grandement sa valeur. Les meubles et les ustensiles sur les lieux pour l'élevage des vers à soie seront vendus avec la propriété.

Conditions—Une moitié comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur, privilège avec 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0|0 pour honoraire d'avocat en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des billets en en partie, ainsi que toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra assurer la propriété pour un montant égal à celui des billets fournis, rembourser les primes non échues, assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication et sera requis de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente par devant C. V. Foulon notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mai—

Par ALBERT PAUL,

Encanteur,

A l'encan. A l'encan.

Prêteur sur Gages.

OTTO SCHWANER,

17 Rue Baronne,

En face la Salle Grunewald.

Il sera vendu à l'encan et à l'amiable, à partir de lundi, 23 mai, 1881, à 11 heures A. M., tous les gages non rachetés sur lesquels l'intérêt n'a pas été acquitté jusqu'au 1er novembre 1880.

22mai—2f

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le bel et complet ameublement
Peintures à l'huile, chandeliers
dans la vaste
Maison de résidence, rue Prytanés, coin de la rue Urania
Succession de Mme Anastasia Clean—No 1973.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet, MARDI 24 mai 1881 à dix heures du matin, sur les lieux, coin des rues Prytanes et Urania, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté du 21 février 1881, il sera vendu à l'encan

Tout l'ameublement de maison et les effets mobiliers dans la belle et vaste résidence située au coin des rues Prytanes et Urania attenant à la rue Felicity Road, et tout sera vendu … conformément à un inventaire enregistré à la Cour, et qui sera livré le jour de la vente.

Conditions de la vente, comptant sur les lieux et avant livraison.
4mai—4,7 14 à la vente

AUX CAPITALISTES!

La propriété la plus attrayante offerte en vente.

A proximité du marché français et du marché aux légumes,

Et attenant au marché aux fruits et au marché Bazaar,

Dans le Second District.

Le Magasin Rouge No 3.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 28 mai 1881 à midi à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir:

Le magasin en briques à trois étages dit "Magasin Rouge" connu par le No 3 rue Peters et No 3 rue Décatur, entre St Philippe et Dumaine. Livraison en sera donnée immédiatement. Cette magnifique propriété fait face au Picayune Tier et au French Shipping attenant aux marchés aux légumes, à la viande et au Bazaar et juste au dessus du marché aux légumes.

Cette propriété est reconnue comme l'emplacement central faisant face au nouveau quai … pour bâtir, … ne demandant que des réparations ordinaires.

Pour plus amples détails s'adresser aux encanteurs.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit au gré des acquéreurs, en billets des acquéreurs portant intérêt à 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Si les billets ne sont pas payés à échéance, alors l'intérêt sera de 8 pour cent avec toutes les clauses pénales de 5 pour cent honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur devra assumer le paiement, en sus du prix d'adjudication des taxes d'Etat de 1881.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mai à la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.
Pour clore les intérêts de la succession Patrick Irwin et Co. propriétaires.
L'entrepôt de tabac sur la rue Pologne, dans le Troisième District de cette ville.
Cent quarante-sept lots attenants à la station des chars.
Vente positive à long crédit.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux 17 rue Carondelet,—MARDI, 31 mai 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan, la propriété suivante de valeur, à savoir:

Cent quarante sept lots de terre dans le Troisième District de cette ville s'étendant le long de la rue Pologne et faisant face à la station des chars de la ville "N. O City Rail Road Co., et allant jusqu'à la rue Villeré.

Cette propriété sera vendue en lots ou ilets au gré des acquéreurs. Il est avantageux de faire savoir aux acquéreurs que la taxe de dessèchement sur ces terres a été annulée par une décision récente de notre Cour Suprême, et Qu'un Titre Complet et Garanti sera donné à chaque acquéreur.

Termes et conditions de la vente.—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer au (pro rata) en sus des montants de leurs adjudications le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur la dite propriété pendant l'année 1881, et déposer 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant William J. Castell notaire.
19 mai—19 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée et terrains … dans le sixième District
A l'encan.
A long crédit.
Succession de John et Lydia Henry, consolidé No 2894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet, SAMEDI, 28 mai 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 5 avril 1881, et rendu dans l'affaire consolidée ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un lot de terre dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Jersey et Laurel, ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Jersey sur 125 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles et formant le coin des rues Jersey et Milan.

2° Un lot de terre dans le Sixième District dans l'ilet borné par les rues Colisée, Cadix, Chestnut et Jena, et mesurant 28 pieds 4 pouces de face à la rue Cadix sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

3° Un lot de terre dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Colisée, Cadix, Chestnut et Jena, et mesurant 28 pieds 4 pouces de face à la rue Cadix, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

4° Un certain morceau de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Cadix, Chestnut et Jena et mesurant 56 pieds 8 pouces de face à la rue Cadix, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers comptant et le reste à un, deux et trois ans de crédit en billets portant intérêt à 8 pour cent par an, avec privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assumeront, en sus du montant de leurs enchères, le paiement des taxes sur les dites propriétés dues et exigibles pendant l'année 1881; 10 pour cent au comptant sera requis au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Ernest Commagère, notaire.
27avril—27,30 mai 7,14,21 22 28 juin date

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir les avantages spéciaux dans les cas de prêts excédant cent dollars.
9jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Vente très positive DE Propriétés améliorées centrales dans le Second District.

Avec le consentement de propriétaires résidents et absents.

No 147 rue Ste-Anne, entre Bourgogne et Remparts. Magnifique résidence à un étage en briques et en bois.

No 149 rue Ste-Anne, entre Remparts et Bourgogne. Magnifique résidence en briques à deux étages avec mansarde.

No 269 rue Bourgogne, entre Ursulines et Hôpital. Belle résidence en briques à un étage avec mansarde.

No 131 rue St-Louis, entre Bourgogne et Dauphine. Jolie résidence en briques à un étage, entre poteaux.

No 129 rue Douane, entre Bourbon et Dauphine. Magnifique résidence en briques à deux étages, convenable pour docteurs, dentistes et autres hommes de profession.

Nos 283 et 285 rue Ursulines, entre Roman et Derbigny. Résidence à deux étages, en bois.

Magnifique et grand cottage élevé en bois, et terrains rue Dorgenois, entre Ursulines et Hôpital.

No 16 rue Conti, entre Chartres et Vieille-Levée. Magasin en briques à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux, 45 rue Royale—SAMEDI, le 28 mai 1881 à midi il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane avec le consentement DES PROPRIETAIRES RESIDENTS ET ABSENTS.

1° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 5 dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Roman et Derbigny, mesurant 33 pieds 10 pouces de face à la rue des Ursulines sur 111 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages divisée en deux corps de logis, désignée par les Nos 283 et 285 rue des Ursulines, ayant 6 chambres à chaque corps de logis, cuisines en bois à deux étages avec 4 chambres, lieux d'aisance, cuve, gaz, etc. Les chars de la ligne de la rue Dumaine passent devant la propriété.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 13 dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Vieille-Levée, mesurant 20 pieds 5 lignes de face à la rue Conti, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une belle résidence en briques à deux étages désignée par le No municipal 16 rue Conti.

3° Sept lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Second District de cette ville, désignés par les Nos 49 à 55 inclusivement dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Ursulines, Hôpital et Rocheblave. Les lots Nos 49 à 53 inclusivement mesurent chacun 149 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Hôpital, sur 109 pieds de profondeur, le lot No 53 formant le coin des rues Dorgenois et Hôpital, les lots Nos 54 et 55 mesurent chacun 25 pieds 5 pouces 3 1|2 lignes de face à la rue Dorgenois sur 148 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en une belle résidence en bois solidement construite, élevée sur des piliers en briques à peu près 7 pieds de hauteur, contenant 4 grandes chambres et 2 cabinets, galerie en avant, corridor au centre, galerie de derrière et verandah en avant ornée de colonnes corinthiennes. Bâtisse en bois dans le fond avec 2 chambres, poulailler, lieux d'aisance, cuves, etc., etc. Avec très peu d'argent on peut faire un bijou de cette propriété. Quatre lignes de chars passent à un ilet de distance de la maison ce qui fait que l'on peut se rendre en ville en peu de temps.

4° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No … dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Remparts et Bourgogne, mesurant 26 pieds 4 pouces de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 127 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une jolie résidence pour famille à deux étages avec mansarde, façade en briques, ayant au premier, salon, salle à manger et corridor sur le côté, 3 chambres à coucher au second étage, une cuisine à deux étages avec 5 chambres etc. lieux d'aisance, cuve, citerne etc.

Cette propriété se trouvant dans la proximité du marché et des chemins de fer urbains du lac de cette ville et dans un voisinage respectable est une recommandation pour les … et pour famille une …

Cette propriété est désignée par le numéro municipal 149 rue Ste Anne.

5° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No — dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Hôpital et Ursulines, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 31 pieds 5 lignes du côté le plus près de la rue Hôpital, 95 pieds 11 pouces … du côté le plus près de la rue Ursulines, puis 4 pieds … le long de la rue Bourgogne … 68 pieds 11 pouces 3 lignes sur une seconde profondeur, et 23 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent cette résidence de famille agréable et confortable avec mansarde, en briques et à deux étages, ayant, au premier, 2 grandes chambres avec portes à coulisses, salon sur l'arrière, 2 grandes chambres à coucher, au second ou mansarde, 2 grandes chambres à coucher et 4 cabinets.

Une bâtisse en briques à deux étages avec cuisine et chambres, cour pavée, cour sur l'arrière, cuves, water-works, lieux d'aisance, gaz et toutes les autres accommodations pour faire une maison agréable et confortable. Cette propriété est connue par le No 269 de la rue Bourgogne.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Remparts, Dumaine et Bourgogne mesurant 26 pieds 4 pouces de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 127 pieds 8 pouces. Les améliorations comprennent cette maison élégante en briques à deux étages avec mansarde, ayant au rez-de-chaussée corridor au premier étage et une grande chambre et cabinet dans les mansardes, ainsi qu'une bâtisse en briques à deux étages avec chambres à manger, office et cuisine au rez-de-chaussée, 3 chambres et galerie au second étage, chambre à bain en briques, cuve, lieux d'aisance, etc., et portant le numéro municipal 147 Ste Anne.

7° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Toulouse, Dauphine et Bourgogne, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 138 pieds 7 pouces. Les améliorations comprennent cette maison confortable en bois … 4 chambres et galerie sur le côté, une cuisine en bois à deux étages, ayant 3 chambres au rez de chaussée et 3 chambres et galerie de côté au second étage, cour, hangars, lieux d'aisance, etc., porte le No 131 rue St-Louis.

8° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bourbon, Bienville et Dauphine. Le dit lot mesure 26 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur d'environ 60 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent l'élégante et confortable résidence de famille en briques à deux étages avec mansarde, en bon état, avec verandah en fer et balcon, salon, salle à manger et entrée sur le premier étage 3 chambres à coucher, escalier et cabinet au second étage, deux chambres, passage et cabinet dans la mansarde; une bâtisse en briques à trois étages avec cuisine, chambre à bain et chambre à coucher sur le 2d et 3me palier, cuve double, cour pavée, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 129 rue de la Douane.

Le vendeur se réserve le droit de livrer la propriété le ou avant le 1er juillet 1881.

Termes et conditions—1|3 comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0|0 d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0|0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets, en une portion et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur s'engageant à tenir les bâtisses assurées et d'en transférer la police et de rembourser le montant de la prime non expirée, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881 au-dessus du montant de l'adjudication et de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22mai—

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour effectuer un partage.

Très jolie résidence de famille à deux étages, rue St. Louis No 70, en parfait état.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 28 mai 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane.—

Cette magnifique résidence de famille, située rue St. Louis, mesurant sur la dite rue 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur 159 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur entre les rues Royale et Bourbon, ensemble une magnifique maison haute en briques, ayant au rez-de-chaussée un grand corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, quatre superbes chambres, chambres à l'étage supérieur et trois chambres dans les mansardes, salons fermés et deux cabinets; une autre bâtisse en briques à étage avec entresol attenant à la maison principale ayant au rez-de-chaussée trois chambres, trois chambres à l'entresol et trois belles chambres à feu au premier parfaitement finies et tapissées et balcon, à chaque étage. Toutes les chambres de la maison principale sont finies et tapissées, avec cheminées en marbre, le gaz est dans la maison et les lustres sont compris dans le prix d'acquisition. Lieux d'aisance haut et bas, cour pavée en pierres plates, arrière cour, citerne, waterworks, puits en briques, etc., etc.

"Voir le plan exposé à la Bourse."

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes exigibles cette année (1881).

L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication, pour garantir son enchère. 22mai—

ANT. CARRIERE, … CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 34 RUE CARONDELET

… avances sur consignations à … Liverpool, le Havre et Bordeaux.